



Paris, le 26 novembre 2009,

COMMUNIQUÉ

Naufrage d'une embarcation clandestine aux Comores : Eric BESSON exprime son émotion et dénonce les filières clandestines

Une embarcation partie d'Anjouan, aux Comores, pour tenter de rallier clandestinement l'île française de Mayotte, a fait naufrage mardi 24 novembre 2009, entraînant la **disparition de 21 passagers** et le sauvetage, mercredi 25 novembre 2009, de **11 rescapés**, accrochés à un reste de l'esquif, qui ont été hospitalisés à Mayotte. La recherche de survivants se poursuit. Différents bateaux ainsi qu'un avion de type Falcon participent aux recherches. Une enquête judiciaire a été ouverte et confiée à la gendarmerie nationale. Il y a un an presque jour pour jour, le 21 novembre 2008, 14 personnes avaient péri et sept avaient disparu après un naufrage à dix kilomètres des côtes mahoraises.

Eric BESSON exprime sa **grande émotion devant ce nouveau drame de l'immigration irrégulière**, et son **indignation face aux filières clandestines**, qui font prendre la mer à ces personnes en leur promettant un eldorado, et en leur faisant payer un prix très élevé et courir des risques insensés.

Eric BESSON réaffirme la détermination du Gouvernement à lutter sans relâche contre les filières d'immigration clandestine. Le système de visa biométrique a été installé sur l'île d'Anjouan et est opérationnel depuis un mois. Une brigade mobile de recherche de la police aux frontières a été mise en place en février 2009, constituée de 8 fonctionnaires chargée spécifiquement de la lutte contre les filières en provenance des Comores. 3 radars ont été installés sur les côtes de Mayotte, permettant une détection des embarcations clandestines jusqu'à une distance de 10 miles nautiques. Des vedettes de la police aux frontières, de la gendarmerie, et de la douane, patrouillent en permanence dans la zone. Elles ont permis l'interception de 258 embarcations clandestines depuis le début de l'année, contre 256 pour l'ensemble de l'année 2008. **17.555 étrangers en situation irrégulière ont été reconduits aux Comores depuis le début de l'année 2009, contre 16.040 pour l'ensemble de l'année 2008.**

« Le trafic d'êtres humains est l'un des fléaux de notre monde. Le nombre de ses victimes s'accroît tous les jours. Nous ne pouvons rester indifférents. Notre détermination à lutter contre ces filières clandestines doit être totale et sans concession. Ce combat doit être permanent. » a conclu Eric BESSON.

Contacts presse :

Conseillère en charge de la communication : Valentine MARY – 01 77 72 61 13 / 06 32 87 93 55

Attaché de presse : Thomas PERNETTE – 01 77 72 62 22